

ABONNEMENT.
Pour l'année..... 12s-6d.
six mois..... 6s-3d.
(payable d'avance.)
non compris les frais de
Poste.

Pour ceux qui ne se con-
formeront pas à cette con-
dition l'abonnement sera
de 15s. payable par se-
mestre. Ceux qui veulent
discontinuer sont obligés
d'en donner avis un mois
avant la fin du semestre,
et de payer ce qu'ils doi-
vent.

A Montréal, on s'abonne
chez E. R. Fahre, ecr.
3, rue St. Vincent.

BUREAU DU JOURNAL
Côte De Léry, No. 14.

L'AMI DE LA RELIGION

ET
DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Stanislas Drapreau, IMPRIMEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-des-
sous..... 2s-6d.
Dix lignes et au-des-
sous..... 3s-4d.
Chaque insertion subsé-
quente, le quart du prix.
Au-dessus de dix lignes
4d. la ligne.

Les annonces non
accompagnées d'ordre se-
ront publiées jusqu'à avis
contraire.

Les lettres, correspon-
dances, etc., doivent être
adressées, franc de port,
à STANISLAS DRAPREAU,
Rue St. Famille, côté
De Léry, No. 14.

Québec, Vendredi, 10 Novembre, 1848.

BUREAU DU JOURNAL
Côte De Léry No. 14.

Ephémérides.

[POUR LE 10 NOVEMBRE.]

1793.—Fête de la *Raison*, en France, célébrée à Notre-Dame de Paris, le 1er. décade qui suivit l'abolition du culte catholique. L'imprimeur Momoro, fanatique de *raison* livra sa jeune et belle femme pour figurer la déesse. Dans toutes les parties de la République, la *Raison* eut ses autels et ses fêtes, et pendant quelque tems elle fut la seule divinité de la France, à la grande terreur des jeunes filles timides et des femmes modestes, forcées d'accepter le rôle de déesse. On courut à ces cérémonies comme à une mascarade, et une mascarade si ridicule, que cela seul eût suffi pour dégouter à jamais de l'athéisme et pour ramener la religion.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

Le doigt de Dieu.

[Suite.]

C'était, en effet, une étrange aventure, une circonstance inexplicable qui avait conduit Marguerite dans les prisons de Valenciennes. Fille d'un pauvre paysan qui habitait le petit village de Sauves, Marguerite, à la mort de sa mère, s'était vue, quoique bien jeune encore, dans l'obligation de chercher dans son travail des moyens d'existence, et son père qui l'adorait, l'avait, non sans un vif chagrin, placée en qualité de servante chez M. Bresson, l'un des plus riches notaires de Valenciennes. Sa douceur, son esprit religieux, son zèle dans l'accomplissement de ses devoirs ne s'étaient pas démentis un seul instant; jamais on n'avait eu à lui reprocher la moindre faute, à concevoir le plus léger doute sur sa probité. C'était, de l'aveu du notaire, de l'assentiment général, une jeune fille réservée, modeste et sage, élevée dans de bons exemples et habituée à d'humbles vertus.

Cependant un dimanche, en l'absence de ses maîtres, un panier d'argenterie,

d'une valeur considérable, fut enlevé sans que Marguerite soupçonnât la main qui avait commis ce vol, ni comment il avait pu s'accomplir. Aucune trace, aucun indice ne l'aiderent à découvrir le coupable, car après la sortie du bouclier qui avait apporté sa provision de viande ce jour-là, comme il le faisait chaque semaine, Marguerite se rappelait avoir soigneusement refermé la porte de la salle à manger, et avoir remarqué que le panier d'argenterie, posé sur une table, était complètement intact. Une minute après, il avait disparu.

Le notaire était un homme intéressé, dur et sévère; il ne tint aucun compte des antécédents, de la vie jusqu'alors irréprochable de la jeune servante; il prit son chagrin pour de la confusion, et ne se laissa toucher ni par ses prières ni par ses larmes. Une plainte fut déposée au parquet du procureur du roi, et Marguerite fut arrêtée.

La pauvre enfant raconta à son père ces diverses particularités, et elle mit dans ce récit tant de franchise, de naïveté, un cachet de vérité si frappant que la conviction de son innocence le pénétra.

—Oh! Pardonne-moi, Marguerite, de t'avoir soupçonnée un seul instant, dit Pierre, avec une émotion profonde.

—Courage, Marguerite, ajouta le vieux curé une bonne conscience est un remède à bien des blessures, et pour être tardif quelquefois le triomphe de la vérité n'en est pas moins inévitable!

La jeune fille regarda tour à tour le paysan et le prêtre, comme si elle eût voulu affirmer dans leur esprit une espérance qui n'était pas dans le sien.

—Et quoi qu'il arrive, dit-elle, acquittée, ou condamnée, vous m'aimez toujours, n'est-ce pas, mon père... vous priez pour moi, monsieur le curé... Julien ne me méprisera pas, ajouta Marguerite, d'une voix presque inintelligible et en baissant la tête pour cacher ses larmes.

—Nous t'aimerons; nous te plaindrons, nous te bénirons, ma fille!

Huit jours après, la salle de la police correctionnelle, de Valenciennes avait peine à contenir la foule de curieux qui se pressaient dans son étroite enceinte.

Pierre était là; les joues livides, l'œil invariablement fixé sur Marguerite, assise sur le banc des accusés-vis-à-vis. L'avocat du roi. En remarquant son attitude résignée, mais fière; son regard triste, mais ferme, la sérénité de cette pauvre fille, de cette humble servante, en face de cette imposante assemblée, de ces juges dont l'opinion allait disposer de son honneur et de sa liberté; en voyant tant d'assurance unie à tant de grâces modeste et de timidité, on ne pouvait s'empêcher de préjuger favorablement de son innocence.

Le président, après lui avoir adressé les questions d'usage, l'interrogea sur les faits mêmes de l'accusation; les réponses de Marguerite furent précises et sincères; elle avoua ne rien comprendre à la disparition du panier d'argenterie, ne soupçonner personne; et par sa franchise même aggrava ses chances de sa position.

L'avocat du roi soutint l'accusation avec un acharnement infatigable, avec un logique acablante. Les considérations qui semblaient établir l'innocence de Marguerite devinrent entre ses mains des armes dont une fatale éloquence se servit pour démontrer sa culpabilité. Le mariage projeté entre Julien et Marguerite lui donna l'explication du vol; le fruit de ce larcin, dans la pensée de la jeune servante, n'était-il pas la dot qu'elle voulait apporter à son fiancé? Chacun trouva-saillant en entendant ces paroles; car chacun comprit que cette insinuation rendait une condamnation presque inévitable.

Un avocat, nommé d'office, répliqua, mais sans chaleur, sans entraînement, sans conviction. Cette plaidoirie ne produisit qu'un médiocre effet, qu'une sensation passagère. Désolé de voir Marguerite si mal défendue, le curé qui n'avait pas quitté Pierre un seul instant, qui l'avait soutenu quant il faiblissait, et l'avait encouragé dans cette triste épreuve; le vieux curé se